

10 JANVIER 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mardi le 10 janvier 2017.

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2,
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4,
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5,
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6.

Était absente : Madame Christiane Potvin, au poste No. 1.

Madame Lise Sauriol, mairesse, ouvre la séance et la préside.

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent et agit comme secrétaire.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h01.

Environ onze (11) personnes étaient présentes dans la salle.

2017-01-01 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lestage, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Labelle, et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'ordre du jour en laissant le point *varia* ouvert à toute question d'intérêt public, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES
2. ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour;
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2016 ;
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016;
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016;
 - 3.4 Résolution approuvant une demande d'aide financière au Programme Emploi-Été Canada;
 - 3.6 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
 - 3.7 Résolution approuvant les frais de kilométrage de Madame la mairesse de juillet à décembre 2016;
4. FINANCES ET TRÉSORERIE
 - 4.1 Adoption des comptes à payer ;
 - 4.2 Avis de motion en prévision d'adopter le règlement de taxation et perception 2017;
 - 4.3 Résolution sur une demande d'appui de la FQM dans le dossier des remboursements des taxes foncières et compensations pour les agriculteurs;

10 JANVIER 2017

5. INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

- 5.1 Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur ;
 - 5.1.1. Résolution demandant à l'Entraide mutuelle des Grandes-Seigneuries leurs prévisions d'achat en appareils respiratoires pour les prochaines années;
 - 5.1.2. Résolution approuvant une modification à l'horaire de garde en caserne pour 2017;
- 5.2 Informations concernant la bibliothèque municipale ;

6. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE

7. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1. Résolution approuvant et identifiant les priorités d'actions 2017-2018 de la Sureté du Québec, par les membres du Conseil;

9. TRAVAUX PUBLIC

9.1

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 10.2 Discussion sur différentes demandes du propriétaire du Domaine du Lac Mineur;
- 10.3 Résolution décrétant une taxation pour la répartition des coûts pour les travaux dans les cours d'eau pour 2017;
- 10.4 Résolution autorisant le renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour une (1) employée municipale;

11. HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.3. Résolution approuvant le renouvellement d'une aide financière pour l'organisme Société des XI;

12. ENVIRONNEMENT

12.1

13. DIVERS

- 13.1 Résolution approuvant l'octroi d'une aide financière pour la FADOQ;

14. 2^{ème} PÉRIODE DE QUESTIONS

15. PROCHAINE RENCONTRE (14 février 2017)

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

∞ ADOPTÉ ∞

2016-01-02 - Résolution adoptant le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2016

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 8 décembre 2015, plus de 24 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2016 tel que présenté et rédigé.

10 JANVIER 2017

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-03 - Résolution adoptant le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 12 décembre 2016, plus de 24 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 tel que présenté et rédigé.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-04 - Résolution adoptant le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 15 décembre 2016, plus de 24 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016 relative à l'adoption du budget 2017 tel que présenté et rédigé.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	

10 JANVIER 2017

Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-05 - Résolution approuvant une demande d'aide financière au Programme Emploi-Été Canada

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver la demande d'inscription au programme fédéral "Emploi d'été Canada 2017" pour l'embauche de trois (3) étudiants(es) durant douze (12) semaines, pour les postes suivants :

- Préposé(e) à l'entretien des espaces verts;
- Préposé(e) à la réception;
- Technicien(ne) en loisirs.

La municipalité s'engage à fournir la formation et les équipements nécessaires à l'apprentissage et à la sécurité de l'étudiant. La municipalité s'engage aussi à défrayer la différence du salaire présenté au formulaire de la *Demande/Accord*.

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité les documents inhérents au Programme fédéral "Emploi d'été Canada 2017".

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

Point 3.6 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Le directeur général/secrétaire-trésorier confirme avoir reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil et confirme leur dépôt.

2017-01-06 - Résolution approuvant les frais de kilométrage de Madame la mairesse de juillet à décembre 2016

Il est proposé, appuyé et il est résolu MAJORITAIREMENT par les conseillers présents, d'approuver les frais de kilométrage de Madame la mairesse de juillet au 31 décembre 2016.

Le montant est de 488.90 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

10 JANVIER 2017

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6		X
Total	<u>4</u>	<u>1</u>

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-07 - Adoption des comptes à payer

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que les comptes à payer du mois de décembre 2016, sur la liste préparée à cet effet, soient adoptés tels que présentés :

Le total des comptes à payer de novembre 2016 à même le fonds général est de 133 734.69 \$.

Le total des comptes à payer en immobilisations est de 15 319.50 \$.

Le total des paies de décembre 2016 : 76 922.22 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-08 - Avis de motion en prévision d'adopter le règlement de taxation et perception 2017

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Mélanie Jo Lacerte, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour adoption et concernera le règlement de perception et de taxation 2017.

2017-01-09 - Résolution sur une demande d'appui de la FOM dans le dossier des remboursements des taxes foncières et compensations pour les agriculteurs

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a décrété le 26 juin 2014, des modifications au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations;

CONSIDÉRANT que dans la foulée de la course à la rationalisation des dépenses de l'État, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de procéder à une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA);

10 JANVIER 2017

CONSIDÉRANT que la réforme projetée modifie plusieurs éléments financiers du programme, dont la fixation à 78 % du taux de remboursement des taxes municipales;

CONSIDÉRANT que par le biais de cette réforme le gouvernement compte faire des gains administratifs de 1.5 millions par années;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel qu'une réflexion importante soit faite sur la réalité actuelle que vit le monde agricole et procéder par la suite à une réforme qui en tiendra compte;

CONSIDÉRANT l'augmentation importante de la valeur des terres agricoles, en grande partie due à la spéculation des grands propriétaires et de la tendance à la concentration de cette activité économique en peu de mains;

CONSIDÉRANT qu'il devient urgent de protéger les entreprises agricoles familiales, de favoriser la relève et de leur assurer une saine compétition;

CONSIDÉRANT que l'agriculture constitue un secteur économique de grande importance pour le Québec et que chaque Québécois et Québécoise contribue par le biais de ses impôts au programme (PCTFA);

CONSIDÉRANT que le désengagement de l'État dans ce programme de crédit de taxes foncières agricoles a pour effet que les producteurs agricoles cherchent des compensations financières auprès de leurs municipalités;

CONSIDÉRANT que l'agriculture doit être soutenue par tous les contribuables du Québec et qu'un effort additionnel ne doit pas être demandé aux contribuables des municipalités rurales agricoles;

CONSIDÉRANT l'importance du dossier dans sa totalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de demander au gouvernement :

- De suspendre sa réforme administrative dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2017.
- De travailler avec les associations qui représentent les producteurs agricoles, la FQM et l'UMQ afin de mettre en place une réforme négociée et acceptable.
- De répartir l'aide gouvernementale (PCTFA) de façon équitable afin de favoriser la compétitivité, le développement du secteur agricole et la relève.
- De ne pas faire assumer aux agriculteurs et aux contribuables des municipalités rurales agricoles les impacts financiers d'une gestion inadaptée du programme actuel de crédit de taxes foncières agricoles.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	

10 JANVIER 2017

Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

☞ ADOPTÉ ☞

Point 5.1 - Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur

2017-01-09 - Résolution demandant à l'Entraide mutuelle des Grandes-Seigneuries leurs prévisions d'achat en appareils respiratoires ou tout autre équipement pour les prochaines années

CONSIDÉRANT que les services de sécurité incendie (SSI) des municipalités environnantes auront dans quelques années à se conformer à la norme créée par la NFPA (National Fire Protection Association) relativement aux APRIA (appareils de protection respiratoire isolants et autonomes);

CONSIDÉRANT que les sommes à engager pour le renouvellement des équipements des SSI sont très onéreux et qu'une mise en commun pour les achats permettrait peut-être des économies de volume;

CONSIDÉRANT que les municipalités rurales doivent travailler régulièrement ensemble, que ce soit pour des ententes d'entraide automatique ou par le biais de l'Entraide mutuelle incendie des Grandes-Seigneuries et qu'une standardisation des équipements serait importante;

En conséquence,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de demander à l'organisme "Réseau d'Entraide des Grandes-Seigneuries" de faire la liste des équipements souhaités qui, à la fois, permettraient une standardisation et qui, le cas échéant, pourraient faire l'objet d'achats en commun.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

☞ ADOPTÉ ☞

2017-01-10 - Résolution approuvant une modification à l'horaire de garde en caserne pour 2017

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de réduire l'horaire des gardes en caserne à 5 jours/semaine et soustrayant les jours de fin de semaine (samedi et dimanche) pour 2017.

10 JANVIER 2017

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

Informations aux citoyens de Madame la mairesse. 19h19

- Remerciements à l'ARC/SJLM pour l'activité du dépouillement de l'arbre de Noël;
- Activités des loisirs et le bas niveau d'inscriptions;
- Activités pour l'hiver (journée Plaisirs d'hiver);
- Dimanche causerie le 5 février 2017;
- Souper des bénévoles le 25 février 2017.

Point 7 - 1^{ère} Période de questions - 19h22

Points 4.2, 5.1.1 et 5.1.2.

Fin de la période de questions 19h31.

2017-01-11 - Résolution approuvant et identifiant les priorités d'actions 2017-2018 de la Sureté du Québec, par les membres du Conseil

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que soient communiquées à la SQ les priorités suivantes :

- Interventions routières : prioriser une surveillance accrue de la vitesse excessive sur tout le territoire incluant la zone rurale; et la sécurité aux abords de l'école (traverses, stationnement, vitesse).
- Implication dans le milieu : patrouilles stratégiques dans les parcs et sentiers; clinique de sensibilisation pour l'usage de la drogue.
- Contrôle des armes à feu aux alentours des résidences.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

10 JANVIER 2017

2017-01-12 - Résolution relative à différentes demandes du propriétaire du Domaine du Lac Mineur

CONSIDÉRANT que deux demandes relatives au Parc de maisons modulaires le Domaine Lac Mineur ont été déposées par le propriétaire;

CONSIDÉRANT sa première requête demandant à la Municipalité de produire une attestation écrite mentionnant qu'elle ne s'objecte pas à ce que les permis d'exploitation du réseau d'égout et d'aqueduc du Domaine Lac Mineur soient émis au nom du propriétaire actuel, attestation demandée, selon les allégations du propriétaire, par le MDDELCC;

CONSIDÉRANT sa deuxième requête visant un possible transfert des infrastructures du Parc de maisons modulaires le Domaine Lac Mineur à la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;

CONSIDÉRANT la teneur imprécise et la complexité de ces demandes présentées sans aucun document justificatif des ministères et autorités concernées;

EN CONSÉQUENCE, et, pour autant que ces dossiers soient de compétences municipales,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents de ne pas se prononcer sur ces demandes jusqu'à ce que des explications précises et fondées soient transmises à la municipalité par le propriétaire et par les autorités concernées.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-13 - Résolution décrétant une taxation pour la répartition des coûts pour les travaux dans les cours d'eau pour 2017

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents que soit maintenue la façon conventionnelle de répartir les coûts au bassin versant (m² ou arp²) pour les travaux de nettoyage de la Branche Saint-Jacques du Cours d'eau Brunelle.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

10 JANVIER 2017

2017-01-14 - Résolution autorisant le renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour une (1) employée municipale

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver le renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ de Madame Édith Létourneau, nommée officier municipal pour l'émission des permis.

Le montant de l'inscription est de 350 \$ plus taxes applicables.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-15 - Résolution approuvant le renouvellement d'une aide financière pour l'organisme Société des XI

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver le renouvellement d'une aide financière pour l'organisme Société des XI, au montant de 100 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

∞ ADOPTÉ ∞

2017-01-16 - Résolution approuvant l'octroi d'une aide financière pour la FADOQ

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'octroi d'une aide financière pour la FADOQ, pour la tenue de la 25^e édition des Jeux des Aînés, au montant de 100 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	

10 JANVIER 2017

Madame Mélanie-Jo Lacerte, au poste No.6	X	
Total	5	

ADOPTÉ

Point 14- 2e Période de questions 19h39

- Point 5.1.2;
- Aide financière au CPA et HMB (parents qui ont reçus une demande de remboursement pour 2015 et 2016);
- Tenue d'un camp de jour;

Fin de la période de questions. 20h14.

2017-01-17 - Clôture de la séance

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que les sujets prévus à l'ordre du jour présenté étant tous épuisés, la séance est close. 20h15.

Lise Sauriol, mairesse

Jean-Pierre Cayer, dir, gén./sec.-trés.

ADOPTÉ